

# FOUILLES DE RHEGION - KÜÇÜK ÇEKMECE

## RAPPORT PRELIMINAIRE SUR LES TRAVAUX DE 1940-1941

**AZİZ OĞAN**

*Membre de la Société d'Histoire Turque, Directeur - général des Musées d'Archéologie, Istanbul.*

*le Dr. ARİF MÜFİT MANSEL*

*Membre de la Société d'Histoire Turque, Sous-directeur des Musées d'Archéologie, Istanbul.*

Les premières fouilles faites à Rhégion furent des sondages qui commencèrent en Octobre 1938 et durèrent environ un mois.

Les fouilles des années 1940 et 1941 débutèrent vers la fin d'Août et continuèrent jusqu'au milieu de Novembre. On employa en moyenne quarante cinq ouvriers par jour.

Les fouilles furent dirigées par MM. Aziz Ogan et le Dr. Arif Mansel. Les plans et les dessins furent confiés à M. Sabih Öke, la comptabilité à M. Sacid Mete, chef-comptable du Musée des Antiquités, les photographies à Muzaffer Demircan, employé à l'atelier de photographie du même Musée. Mlle. Münire Karacalarlı, assistante à l'Institut d'Archéologie de l'Université d'Istanbul, remplit les fonctions d'assistant. Nous nous faisons un devoir d'exprimer nos remerciements à tous nos collaborateurs, qui ont montré un zèle remarquable dans l'exercice de leurs fonctions et dont le concours nous a été très précieux.

Nous devons également mentionner les jeunes étudiantes en archéologie de l'Université d'Istanbul, qui ont pris part à l'expédition comme stagiaires: en 1940 MM. Halim Alçitepe et Muammer Özyalaz, en 1941 Mlles. Zekiye Çoruh, Nihal Ongunsu, Reyhan Kenan Erol, Baykan Öktem. Ces jeunes étudiants ont ainsi trouvé l'occasion d'étendre leurs connaissances théoriques et pratiques en observant sur place les méthodes appliquées dans la conduite des fouilles; je me fais un plaisir d'ajouter que l'intérêt témoigné par ces jeunes gens à la carrière qu'ils ont choisie nous a donné la certitude qu'ils apporteront un élément précieux dans le monde de l'archéologie et des musées.

Nous exprimons nos remerciements aux visiteurs bienveillants qui sont venus à Rhégion inspecter les travaux et nous encourager par l'intérêt qu'ils y ont témoigné: Mme. Afet Uzmay, vice-présidente de la Société d'Histoire, M.M. Hâmid Koşay, directeur des Antiquités au Ministère de l'Éducation Nationale, Bilâl Aziz, ex-inspecteur au même Ministère, le Pr. Hâmid Ongunsu, doyen de la Faculté des Lettres à l'Université d'Istanbul, Zeki Velidi Togan, Mükrimin Halil Yınanc, professeurs, Cavid Baysun, Cemal Tukin, professeurs agrégés, Afif Erzin, Tayyip Gökbilgin, Fuad Ezgu, Cevad Eren, assistants à la même Faculté, Reşid Safvet Atabinen, Efdalüddin Tekiner, Nuri Ebussuudoğlu, Fehmi Karatay, Süleyman Yürügen, membres, et Avni Erbabacan, secrétaire - général de la Commission pour la Conservation des Monuments Historiques, Bakır Öztrak, sous-préfet de Bakırköy.

Nous avons déjà dit que la campagne de 1938 avait donné des résultats satisfaisants 1). Les recherches faites en 1940 et en 1941 ont démontré que la ville haute, entourée d'une enceinte, c'est-à-dire l'Acropole de Rhégion, qui, au cours des siècles avait presque complètement disparu sous la terre, dépassait de beaucoup les limites prévues dans le *Bulleten*, t. XI - XII, planche 106. Ces recherches peuvent être divisées en cinq parties dans une direction nord-sud.

I. Dans le dessein de suivre la muraille découverte pendant la campagne de 1938, et qui s'étendait d'abord vers le nord, puis, à partir du contrefort No. 11, vers le nord-est, nous avons dirigé les premiers sondages de ce côté. Ces recherches, faites dans des conditions très difficiles, à cause d'une grande accumulation de débris, ont démontré que la muraille s'étendait dans cette nouvelle direction sur une longueur de 10 mètres, comprenait trois contreforts et s'interrompait brusquement après avoir limité à l'ouest l'établissement thermal (plan d'ensemble 10-11 x d; 11 x c) (fig. 1). Dans cette partie qui a été fouillée en largeur et en profondeur, on a rencontré un grand chapiteau de colonne corinthienne (hauteur 0,56 m.) (fig. 2.). Comme la muraille ne pouvait se terminer en cet endroit il était nécessaire de faire des recherches en diverses directions afin de savoir s'il s'agissait d'une porte et de

1) A. Ogan, *Regium hafriyatı (les Fouilles de Réghion)* *Bulleten* 11 - 12, 1940, p. 437 et suiv.

déterminer l'orientation de la muraille. Au cours de ces recherches il fut impossible de trouver la moindre trace de la muraille mais par contre on trouva des restes de bâtiments rectangulaires, de dimensions diverses, et qui ne présentaient pas un plan défini (plan d'ensemble 10 x b-c). Ces bâtiments étaient dans un état fort délabré et avaient été utilisés comme citernes, ainsi que le démontre le revêtement rougeâtre qui couvre le sol. Il fut impossible de déterminer quels rapports ces bâtiments avaient avec l'établissement thermal situé dans le voisinage. Il faut noter particulièrement les canaux trouvés à l'intérieur et dans le voisinage de ces bâtiments et dont l'inclinaison est orientée de l'est à l'ouest conformément à la configuration du sol. Ce sont en général des tuyaux cylindriques en terre, imbriqués, ou de gros tuyaux de plomb. Nous avons rencontré également des canaux dont les parois latérales étaient construites avec des petites pierres et la partie supérieure recouverte de dalles horizontales.

On voit que tout ce groupe de bâtiments occupait l'emplacement de la muraille complètement démolie en cet endroit, et même s'étendait au-delà de l'enceinte. Il est possible d'expliquer ce fait par l'existence de deux murailles qui rejoignaient la muraille de l'Acropole en deux endroits que nous n'avons pas encore pu déterminer, s'étendaient dans la direction de l'ouest et descendaient jusqu' au lac, encerclant ainsi la région qui s'étend du versant occidental de l'Acropole jusqu' au littoral. Outre ces bâtiments, on ne saurait admettre que l'église mise au jour au de là de l'enceinte de l'Acropole en 1938 (plan d'ensemble 11-13 x e 2) pût être dans une place ouverte. La grande quantité de débris de marbre, de pierre et de brique qu'on voit dans le champ situé sur le versant ouest de l'Acropole prouve qu'entre l'Acropole et le lac existaient un grand nombre d'autres bâtiments et par conséquent appuie l'hypothèse selon laquelle toute cette région aurait été entourée par une muraille.

II. Derrière la muraille de l'Acropole mise au jour pendant la campagne de 1938, c'est-à-dire à l'est, le terrain s'élève graduellement pour prendre enfin la forme d'une terrasse aux flancs escarpés. Le corps expéditionnaire jugea utile de faire

---

2) Belleten 11 - 12, 1940, p. 443.

quelques sondages afin de déterminer au plus tôt la nature de ces terrasses. On rencontra les restes d'un bâtiment formé de chambres rectangulaires disposées à la file, parallèlement à la muraille, dans l'endroit indiqué dans le plan d'ensemble 9 X d-g. La chambre principale forme une salle de 25 mètres de long sur 9 mètres de large (fig. 3). Cette salle, qui a subi de très grands dégâts, et au dessus de laquelle ont été trouvés des vestiges de murailles appartenant à des époques postérieures, présente au sud, à l'est et au nord des murs très bas. Sur la partie occidentale située sur la terrasse était probablement une galerie à arcades. Au nord de la salle étaient trois entrées séparées par deux colonnes dont il ne reste plus aujourd'hui que les bases et dont les intervalles furent murés à une époque postérieure (fig. 4). En cet endroit fut trouvée également une balle de parapet à épaisses moulures. Le sol de la salle est particulièrement remarquable. Il est orné de motifs géométriques formés de dalles de marbre rouge et blanc de diverses dimensions et de formes diverses (opus sectile) (fig. 5, 7). Les divers groupes de motifs sont séparés par des bandes formées de dalles de marbre longues et étroites, ce qui produit le plus grand effet de variété possible. De pareils dallages en marbre se rencontrent particulièrement dans les églises du Ve siècle de la ville de Korykos entre Mersin et Séleucie 3). Mais si l'on considère que ce genre de motifs géométriques gardèrent les mêmes formes pendant des siècles, il est évident qu'il serait dangereux d'en tirer une conclusion pour déterminer la date de la salle. Cependant nous pensons que nous ne nous écarterions pas beaucoup de la vérité en fixant cette date au Ve ou VIe siècle de notre ère.

Le sol de la salle a été réparé à plusieurs reprises : ainsi les endroits détériorés ont été remplis de façon hétérogène par des dalles de marbre (dont plusieurs assez grandes), qui ne s'accordent aucunement avec les anciens motifs, et même de grosses briques quadrangulaires ont été employées dans l'entrée à colonnade.

3) E. Herzfeld-S. Guyer, *Meriamlik und Korykos (Monumenta Asiae Minoris Antiqua, II)*, Manchester, 1930, p. 104, fig. 102 (cathédrale); p. 118, fig. 118 («basilique» située hors les murs); p. 157, fig. 168 (chapelle du monastère). - Comparez aussi les planchers de villa découverts aux environs d'Antioche: *Excavations at Antioch*, vol. II, p. 118, fig. 36.

D'épaisses couches de cendre trouvées surtout à la partie nord de la salle prouvent que le bâtiment fut détruit par un incendie. Au nord de l'entrée à colonnade est un mur en brique qui offre des niches et des saillies dans sa dernière partie, et qui après s'être étendu en ligne droite sur une longueur de 17 mètres, s'infléchit vers l'ouest dans sa dernière partie, qui mesure 3m,50 de long (plan d'ensemble 9Xd). Ce mur, dont le niveau est beaucoup plus élevé que celui de la salle, appartient sans doute à une époque postérieure. Peut-être ce mur de brique a-t-il un rapport avec l'établissement thermal découvert en 1938 (plan d'ensemble 10Xd).

Au sud de la salle est une cour pavée de dalles de marbre dont quelques-unes portent la croix gammée incisée (fig. 6). Au sud de la salle une chambre rectangulaire (6,90X4,50) a été ajoutée à une époque postérieure. Le sol de cette chambre est revêtu de briques quadrangulaires et son niveau est plus élevé que celui de la salle (voir la coupe, plan 11). A 7 mètres au sud de cette chambre, à un niveau plus élevé, est une autre chambre rectangulaire dont les murs coupent les dalles de marbre de la cour (3X5,30). Le sol de cette chambre est pavé de grandes pierres plates dont les bords sont revêtus d'un enduit rougeâtre dans lequel se trouve une grande quantité de débris de tuiles, ce qui démontre que cette chambre fut employée comme citerne, peut-être à une époque postérieure.

III. Après ce groupe de bâtiments au bord de la terrasse orientée au sud, la plupart des tranchées creusées à espacements divers ont mis au jour des murs de soutènement et, sur ces murs, aussi bien que derrière, des restes de bâtiments. Au point 8Xj dans le plan d'ensemble il a été découvert des piliers quadrangulaires massifs et entre ces piliers les fondements d'un mur plus mince (fig. 8). Ces grands blocages, qui portent à leur surface les traces de tenons épais et profonds, ont été évidemment réemployés ici. Peut-être appartenaient-ils à un parapet monumental qui limitait à l'ouest une cour ou un jardin situé sur la terrasse et qui avait probablement des fenêtres ouvertes dans le mur mince dans les intervalles des piliers massifs. Ainsi que le démontrent les degrés en pierre et le linteau de marbre qu'on voit dans la figure 9, peut-être un escalier qui conduisait à la terrasse se terminait en cet endroit, et au même endroit était probablement une porte pratiquée

dans le mur. N'ayant trouvé aucun fragment appartenant aux sections supérieures nous ne pouvons rien préciser à ce sujet.

Plus loin, au bord de l'escarpement, les recherches faites autour d'une colonne de granit qui reste debout à demi enfouie dans la terre (plan d'ensemble 9Xm) n'ont pas permis de découvrir des restes de construction ayant rapport à cette colonne. Il faut en conclure que cette colonne provient d'un autre endroit, qu'elle a roulé jusque là et que c'est par hasard qu'elle est restée dans cette position verticale. A une distance de 4m,80 derrière cette colonne il a été découvert les restes du mur de la terrasse, effondrée jusque à ses fondements.

IV. A une distance d'environ 155 mètres à l'est de cette colonne (plan d'ensemble 1-2Xf), renversés horizontalement sur un talus élevé, des fragments d'un mur colossal ou d'une arcade formés de petits débris de pierre enfouis dans du mortier (opus coementitium), font penser que ce pourrait être l'angle de la muraille de l'Acropole qui s'étendait de l'ouest à l'est. Cet endroit avait été indiqué dans le plan de la campagne de 1938 comme "un fragment des murailles,, 4). Pour établir si cette assertion était justifiée une petite équipe commença des fouilles en cet endroit. Sous les décombres il a été découvert des murs minces et d'un travail négligé qui ne pouvait avoir aucun rapport avec ces grands blocages (fig. 10), ce qui prouve qu'il n'existait pas de murs de fortifications en cet endroit. Aussi les travaux furent abandonnés après qu'on eut indiqué des murs dans le plan d'ensemble de la ville.

V. La principale trouvaille de ces deux années de recherches est le grand bâtiment resté debout, qui occupe l'emplacement situé entre la colonne décrite au paragraphe III et les restes de bâtiment décrits au paragraphe IV (plan d'ensemble 3-8Xk-0; voir aussi plans III et IV). Ce bâtiment est encore très loin d'être complètement mis au jour. Nous allons l'étudier dans ses diverses parties.

A). Au sud du bâtiment fut découvert un mur massif, de 2 mètres d'épaisseur et d'environ 50 mètres de long (plan d'ensemble 7-9Xn-0; plan IV). A l'intérieur de ce mur des saillies semblables à des contreforts (d'une épaisseur moyenne de 1m, 40)

4) Belleten, 11 - 12, 1940, pl. CVI.

forment 11 niches de 2m,50 de large et 0m,30 de profondeur en moyenne (fig. 12). Ces niches, ainsi que la surface externe du mur derrière les niches, sont à assises horizontales, d'un travail soigné (opus quadratum); l'intérieur du mur est composé de pierres brutes reliées avec du mortier. Nous rencontrons la même technique dans les murailles de l'Acropole et en général dans les murailles construites à l'époque byzantine. Dans la section supérieure des murailles étaient probablement des assises de briques alternant avec des assises de pierres comme on le voit dans les murailles de l'Acropole ou dans les murailles d'Istanbul et d'Iznik 5). Derrière la deuxième niche (à partir de l'est) était une porte, comme l'indique un large linteau de marbre. La figure 13 donne une idée de cette porte et du canal qui passait dessous, ainsi que de l'appareil du mur.

Au début nous pensions que ces niches pouvaient être les boutiques entourant une agora, puis, lorsque nous découvrimus un peu plus loin un bâtiment à abside rappelant une église, les cellules de moines dans un monastère. Mais n'ayant rencontré aucun vestige d'une cloison qui fermerait la façade de ces niches de façon à en faire des chambres nous pouvons admettre que ce sont des contreforts placés devant une muraille massive rappelant une enceinte de forteresse et supportant des voûtes, de façon à élargir le chemin de ronde (de 4 mètres environ). On trouve des contreforts analogues recouverts de voûtes placées devant les murs de forteresses dans la muraille terrestre d'Istanbul de même que dans la muraille maritime entre Yedikule et Yenikapı 6). A l'extrémité occidentale de ce mur se trouvent les fondements d'un mur massif, ce qui indique l'existence d'une tour en cet endroit qui, situé au bord de la terrasse, et jouissant d'une vue superbe, domine tout le voisinage. Cette tour contenait probablement un escalier qui conduisait au chemin de ronde, ainsi que le témoignent les fondements massifs. A l'extrémité orientale du mur

5) Pour les murs construits en tuile: A. M. Schneider, Die Stadtmauer von Iznik (Istanbul Forschungen Bd. 9) p. 37 et suiv.

6) Die Landmauer von Konstantinopel. Bearbeitet im Auftrage der Deutschen Forschungsgemeinschaft, T. I. Zeichnerische Wiederherstellung, n. begl. Text von F. Krischen (Denkmäler antiker Architektur, 6), pl. 4. - A. von Millingen, Byzantine Constantinople, The walls of the city, London, 1898, p. 266-267 (la planche comprise entre ces deux pages).

il a été découvert les fondements massifs d'un bâtiment d'une orientation différente. Ce bâtiment, qui forme une grande saillie à l'extérieur, est bâti sur un plan plus ou moins carré (plan d'ensemble 5 x 0) (fig. 11). C'est probablement encore une tour à plusieurs étages. Sur la saillie formée à l'angle sud-est on a rencontré des bases en briques sur lesquelles s'élevaient évidemment des piliers quadrangulaires (fig. a 11).

B) A une époque postérieure, il a été ajoutée une chambre à l'extrémité orientale de la muraille, devant les première et deuxième niches. A une deuxième chambre à côté de celle-ci fut ajoutée au côté est une salle qui a une abside du côté est et qui, par conséquent, pourrait être une église (plan d'ensemble 6-7 X m - n). L'église est de forme rectangulaire (longueur 17 mètres, largeur 10 mètres) et contient une abside dont la muraille, demi-circulaire à l'intérieur, forme trois pans à l'extérieur (diamètre 2,65 m.). Au nord de l'église est un corps de logis composé de trois chambres, dont celle du milieu est plus petite que les autres. Ce corps de logis est prolongé par plusieurs chambres dans la direction de l'établissement thermal bâti sur un axe différent, et que nous décrivons plus bas. Au point d'intersection de ces deux bâtiments bâtis sur des axes différents on remarque des chambres et des cours triangulaires. Nous avons découvert les fondements des murs de toutes ces chambres; ils sont d'une épaisseur de 80 centimètres. Comme les sections supérieures des murs sont très ruinées il a été impossible de déterminer les places des portes et des fenêtres. Les murs de l'église, d'une épaisseur d'un mètre, sont d'un travail plus soigné que les autres murs; les façades sont construites avec des pierres assez régulières qui forment des assises horizontales.

C) L'établissement thermal, bâti suivant l'axe du pan extérieur méridional de l'abside de l'église, est orienté au nord sous la forme d'un rectangle long et étroit (11 x 48) (plan d'ensemble 6-4 x m; plan III). Il est évident que l'entrée des thermes était du côté nord. Trois grandes colonnes de granit (hauteur 3,50 m. diamètre de la base 0,78, m. diamètre de l'abaque 0,54 m.) (fig. 14) trouvées en cet endroit appartenaient probablement à une galerie peut-être en forme de portique. Ensuite vient une salle de 8,50 m. de large sur 12 mètres de long (fig. 15), puis, au sud de

cette salle, sur un axe correspondant à l'axe principal de la salle, un bassin en forme de cercle dont un côté est légèrement coupé, et dont les parois ont 1,50 m. d'épaisseur. La présence dans ce cercle des restes de dalles de parement en marbre, renforce l'hypothèse selon laquelle il s'agirait d'un bassin (fig. 18). A une époque postérieure, des murs furent construits dans ce bassin.

Le sol de cette salle est revêtu en grande partie de mosaïque, en dessous est un système de canaux. Comme le montre la figure 17, cette mosaïque, encadrée d'une bordure ornée de tresses, est composée, comme motif de pavage, de bandes en zigzag faites avec des pierres rouges, noires, jaunes et vertes. A une seconde époque de construction la surface de cette mosaïque fut revêtue d'une couche de mortier de 12 centimètres d'épaisseur qui fut revêtue à son tour de dalles de marbre irrégulières. Les bases du mur étaient également plaquées de marbre et des petites niches étaient pratiquées dans la muraille (fig. 16). A cette seconde période appartiennent également les bases carrées qui, au milieu de la salle, supportaient quatre piliers ou colonnes et dont deux seulement existent aujourd'hui. Des fragments architectoniques apportés d'un autre endroit et insérés dans le pavage ont servi de soubassement (fig. 15, droite et 66, gauche). Des deux autres bases il ne reste en place que les pierres du soubassement qui ont été évidemment empruntées à un bâtiment circulaire. Il faut conclure qu'à une époque postérieure les voûtes qui recouvraient la salle subirent des dégâts et que, soit pour les étayer, soit pour transformer le plafond il fut jugé nécessaire de placer ces colonnes au milieu de la salle. Il est probable que l'étaillage du mur septentrional de la salle est de date plus récente. Nous pouvons affirmer que cette salle était un *apodyterium*, c'est-à-dire la salle où l'on se déshabillait et où l'on se reposait après le bain. Dans le bassin rond qui était sans aucun doute en dehors de la salle nous pouvons reconnaître un bassin découvert (*piscina*); par une porte de 2 m. 88 de large flanquée de deux demi-colonnes (dont il ne reste plus que les bases, et dont la base septentrionale est partiellement recouverte par la muraille d'époque postérieure), cette salle communique avec une chambre rectangulaire (4 x 5) dans les deux côtés de laquelle on remarque une baignoire (fig. 19 et 20). A l'origine ces baignoires mesuraient 2 m. 25 de large

sur 3 mètres de long; le sol et les parois étaient recouverts de grandes dalles de marbre jointes très soigneusement; à une époque postérieure (probablement pendant des changements faits dans l'apodyterium) ces baignoires furent divisées par des cloisons de 0 m. 70 d'épaisseur; en même temps le sol fut rehaussé et une estrade construite dans chaque baignoire (fig. 20). La baignoire du nord est assez bien conservée; la profondeur actuelle est de 0 m. 80. Il a été découvert dans ces baignoires une grande quantité de débris de mosaïque en pierre et surtout de mosaïque en verre, qui devaient appartenir à l'ornementation de la voûte, ce qui indique que les voûtes ou coupoles qui recouvraient les thermes étaient ornées de mosaïque.

Cette chambre à deux baignoires communique avec une salle plus petite (0,40 x 5). Au sud de cette chambre était une petite baignoire dont le sol et les parois étaient également revêtus de marbre. En face, au nord, était probablement une deuxième baignoire.

Comme ces salles à baignoire n'ont pas d'appareil de chauffage il faut en conclure que c'est un *frigidarium*, c'est - à - dire un local pour les bains froids.

Ensuite vient le local pour les bains chauds. Ce local mesure 5 mètres de large sur 12 mètres de long. Le sol et l'intérieur des murs latéraux sont construits en brique de façon à résister à la chaleur. Ce sont des briques d'une longueur moyenne de 30 centimètres sur 4 centimètres de large, reliées avec un mortier de 5 centimètres d'épaisseur. Sur le sol pavé de briques s'élèvent des piliers en pierre ou encore des tuyaux d'argile cylindriques évasés aux extrémités et percés au milieu de trous ovales (fig. 21, 22) (hauteur 0,60 m.). Cette disposition indique que sous le sol des thermes était un souterrain où circulait l'air chaud (*hypocaustum*) 7). Sur ces tuyaux et ces piliers étaient plusieurs rangs de petites briques jointes à des briques larges et plates. Cette couche de briques était recouverte d'une épaisse couche de mortier, puis enfin on recouvrait le tout d'un pavage de marbre qui formait le

7) On peut aussi rencontrer des marches en pierre de cette sorte ainsi que des conduites munies de trous dans les bains romains. Pour des installations similaires, voir: Daremberg- Saglio, Dictionnaire des antiquités grecques et romaines II, 2, p. 347, p. 346, fig. 34, 90.

sol des thermes. Outre ce souterrain on remarque encore dans la muraille occidentale, des canaux verticaux (fig. 24) qui contenaient sans doute de minces et longs tuyaux cylindriques, une argile (*tubi, alveoli*) servant à chauffer les murs du bain; juste au milieu du mur occidental on remarque une ouverture encadrée de dalles plates (0,60 x 1) (fig. 23), ce qui indique que c'était le fourneau du bain (*hypocaustis, proefurnium*). Ensuite vient une chambre rectangulaire, qui devait évidemment servir de bûcher. Ici, devant l'ouverture de four, il a été découvert une épaisse couche de cendres. Les piliers placés dans le voisinage du fourneau ne sont pas en briques mais en pierres (fig. 24), ce qui indique que ce local était le plus chaud 8). Dans la partie supérieure du fourneau étaient sans doute les chaudières où l'on faisait chauffer l'eau et qui semblent avoir été entourées de murs épais. Dans la muraille méridionale des thermes on remarque encore deux ouvertures revêtues de pierres plates, et l'on peut affirmer que c'étaient des fourneaux secondaires.

En examinant avec soin le plan de l'*hypocaustum* mis au jour nous verrons qu'il est formé de deux compartiments dont l'un, celui du nord, est plus petit (3x5), et l'autre, celui du sud, plus grand, nous verrons que ces deux compartiments sont séparés par l'épais mur de briques du côté nord et les deux piliers en briques, l'un grand et l'autre petit, placés devant (fig. 21, en bas). Par conséquent l'un des fourneaux secondaires mentionnés plus haut chauffait le premier compartiment; le deuxième fourneau communique avec une baignoire en marbre construite évidemment à une époque postérieure et dont le sol est plus bas que celui des thermes; il servait donc probablement à chauffer l'eau qui coulait dans cette baignoire. Au milieu du grand compartiment deux grandes dalles de pierre placées debout, parallèlement, et recouvertes d'une autre dalle, supportaient probablement un bassin ou une cuve.

Sur le pavage de brique on remarque, rangés en ligne droite, des canaux qui parfois se coupent perpendiculairement et dont la plupart débouchent dans l'ouverture du fourneau. Ils devaient sans doute servir à l'écoulement de l'eau formée par la condensa-

8) Pour les installations similaires voir: D. Krenker, Die Trierer Kaiserthermen, Abt. 1. (Augsburg, 1929) fig. 226, fig. 320; fig. 234, fig. 341, 344.

tion des vapeurs produites par le charbon et le bois et qui auraient détérioré le sol.

Les Romains désignaient sous le nom de *caldarium* le local pour les bains chauds. Le premier compartiment, étant éloigné du fourneau, était moins chaud et occupait une place intermédiaire entre le local pour les bains chauds et le local pour les bains froids, c'était donc le *tepidarium*. Nous pouvons affirmer que la pièce suivante était le *caldarium*.

Nous ne pouvons malheureusement avoir aucune idée des sections supérieures du bâtiment. Mais l'épaisseur des murs extérieurs et intérieurs des différentes pièces indique qu'ils supportaient une voûte en berceau ou une couverture analogue. La grande quantité de débris de marbre trouvés dans les fouilles indique que le sol et les murs étaient plaqués de marbre, et les morceaux de verre épais rendent probable la présence d'ouvertures dans les voûtes qui recouvraient le bâtiment.

Ainsi nous nous trouvons en présence de thermes byzantins qui suivent la tradition des thermes romains, comme le prouve de façon certaine la disposition de l'apodyterium, du frigidarium du tepidarium et du caldarium qui se suivent sur un même axe. Comme on n'a pas trouvé à Istanbul et dans les environs des thermes byzantins présentant un plan défini nous manquons de matériel de comparaison. Nous nous bornerons pour le moment à dire que ces thermes, d'une forme étroite et allongée, rappellent les bains des villas de la fin de l'époque romaine trouvées dans l'Europe occidentale (et particulièrement dans l'Allemagne du Sud) 9).

D) La partie principale de ce grand bâtiment est constitué par les corps de logis situés entre les points 5-8 et k-m dans le plan d'ensemble (voir plan III). Ce groupe comprend une grande salle de 9m,60 de large sur 18m,80 de long, dont l'axe principal est orienté du nord au sud et qui présente une abside demi-circulaire (diamètre 6m,80) (fig. 25), trois chambres à droite et trois

9) D. Krencker, ouvrage cité, p. 177 (les bains de ce type sont indiqués ici comme des «Reithentyp»); fig. 236, fig. 353 a; fig. 240; fig. 357 a. - O. Paret, Die Siedlungen des römischen Württemberg (Die Römer in Württemberg, Teil III), p. 86 et suiv.; 88 et suiv.; fig. 54-55.

à gauche de cette salle (fig. 26), puis, au sud de la salle un corridor de 5 m, 20 de large sur 31 mètres de long (fig. 27). Le sol de la salle à abside sous laquelle est un système de canaux, est dallé de briques quadrangulaires, les murs sont revêtus d'une couche de chaux sur laquelle sont peints en bleu foncé des motifs géométriques imitant les veines du marbre (fig. 33). Quant aux chambres latérales, celles qui se trouvent dans les angles sont carrées (6,50), les chambres médianes sont rectangulaires (4x5,40). Les chambres communiquent entre elles et avec la salle à abside. (La chambre à l'est de l'abside fait exception). Le sol de ces chambres (particulièrement celui des chambres du côté ouest, qui est bien conservé: fig. 26), de même que le sol de la salle décrite sous le No. II, est décoré d'une ornementation géométrique formée de petites dalles de marbre de formes et de couleurs variées (opus sectile) et ici encore on remarque de larges bandes de marbre qui encadrent les divers groupes de motifs.

Les murs de ce corps de logis sont parfois conservés à une hauteur de 1,40 m. Comme on le voit clairement dans la figure 26, ces murs sont composés de pierres de diverses épaisseurs (hauteur totale 1,20 m.), puis viennent des assises de briques. Ces briques ont une épaisseur moyenne de 4 centimètre et le mortier qui les lie a 5 centimètres d'épaisseur. On remarque qu'on a pris soin de mettre aux angles des pierres plates.

Au sud du corridor, qui a la forme d'un rectangle long et étroit, de chaque côté sont deux chambres encore incomplètement mises au jour, et, entre ces chambres, quatre colonnes de marbre. Deux de ces colonnes sont entières; elles ont été dressées debout à la fin de la campagne de 1941 (fig. 38); leur hauteur totale, avec le chapiteau corinthien, est de 3,60 m. Les chapiteaux appartiennent à une époque postérieure à celle de Théodose II, car ils n'ont plus ni la finesse de travail, ni les feuilles épineuses caractéristiques de cette époque, aussi peut-on les dater du VI<sup>e</sup> siècle 10). Sur ces chapiteaux sont des chapiteaux impostes dont les petits côtés portent une croix en relief (hauteur 0,30 m.), et qui supportaient des voûtes en briques. On peut voir dans la figure 37 une restauration des portiques situés de ce côté. Ces

10) Pour les chapiteaux similaires voir: G. Mendel, Catalogue des sculptures, III, p. 450 et suiv., No. 1214 et suiv.

portiques indiquent l'existence d'une cour devant ce corridor, c'est à dire du côté sud. Cette partie n'a pas encore été fouillée.

Le mur d'angle de la chambre située à l'est de cette colonnade a été trouvé bien conservé (fig. 31, 32). Ici il a été découvert quatre rangs de pierres d'une hauteur de 1 mètre sur lesquels repose une assise composée de quatre rangs de briques. Les briques ont 4 centimètres d'épaisseur et sont reliées avec un mortier de 6 centimètres d'épaisseur. Ce rapport de 4 à 6 entre les briques et le mortier se rencontre surtout dans les bâtiments du VI<sup>e</sup> siècle 11).

Le sol du corridor est pavé de grandes dalles de marbre de diverses dimensions et qui ne sont pas bien jointes. En enlevant quelques-unes de ces dalles il a été découvert une couche de mortier de 5 centimètres d'épaisseur, et au-dessous le sol principal, revêtu de mosaïque (fig. 29). Les figures 27 - 29 donnent une idée de cette importante mosaïque, qui donne l'impression d'un tapis multicolore étendu à terre, et qui a été complètement mis au jour par les soins de Mlle. Zekiye Çoruh, étudiante stagiaire.

L'encadrement est composé d'une double bordure formée de deux bandes dont l'une est étroite et l'autre, plus large, est divisée en rectangles (fig. 28, en bas). Le panneau est à son tour divisé en carrés de 0,60 m. de côté. Dans ces carrés sont inscrits des losanges ornés intérieurement de motifs géométriques variés formées de lignes droites ou courbes. La mosaïque est faite avec des pierres assez grandes dans les tons blanc, jaune, rouge brique, vert et bleu foncé. Les artistes ont fait preuve d'une grande habileté dans l'harmonie des couleurs et dans la variété continuelle des motifs souvent répétés; à cette mosaïque composée uniquement de décorations géométriques ils ont ainsi donné un aspect agréable à l'oeil. - Les parties écrasées et enfoncées qu'on rencontre en plusieurs endroits du pavage en mosaïque sont dues à l'écroulement des colonnes et de la toiture à la suite de chocs violents.

11) A. M. Schneider, *Byzans (İstanbul Forschungen, Bd. 8)* p. 13-14 note que la proportion de 4-6 se voit dans les bâtiments de l'époque justinienne postérieure (par exemple dans certaines parties de Sainte-Sophie); il ajoute que plus tard la couche de mortier devint plus épaisse. Ces sortes de recherches se trouvant encore à leur stade de début, nous trouvons qu'il est dangereux d'en tirer des conclusions de caractère définitif.

On remarque ici et là des champs enduits d'un mortier rougeâtre, ce qui indique que le pavage fut réparé plusieurs fois à l'époque byzantine. Mais avec le temps les avaries augmentèrent à tel point qu'il fut jugé nécessaire de recouvrir entièrement la mosaïque avec un dallage de marbre.

Il est difficile d'attribuer une date précise à ce pavage car les mosaïques semblables dont les dates sont connues sont fort peu nombreuses et d'ailleurs les motifs géométriques sont, de toutes les formes d'art, celles qui se conservent le plus longtemps sans modification. Cependant la technique et les motifs offrent une ressemblance avec le pavage en mosaïque appartenant à la deuxième période de la grande église de Meryemlik dans les environs de Selefke. Comme cette mosaïque a été attribuée au VI<sup>e</sup> siècle par les fouilleurs nous pouvons admettre que la mosaïque de Rhégion est à peu près de la même époque 12). - On a rencontré encore des débris de mosaïque du côté sud, dans les chambres qui se trouvent des deux côtés de la galerie.

Une porte est pratiquée dans le petit côté occidental du corridor à mosaïque. Elle donne accès à une galerie (?) de 6 mètres de large qui s'étend jusqu'au bord de la terrasse et d'où l'on jouit d'une vue superbe sur le lac. Dans la tranchée ouverte en cet endroit on a rencontré les fondements du mur de soutènement de cette galerie. Un chapiteau imposte trouvé au même endroit appartenait probablement à un portique orienté du côté du lac. En cet endroit également il a été découvert des pavages en mosaïque qui, par la grosseur des pierres, comme par la technique, sont identiques à celle du corridor. Seulement on remarque ici que les pierres jaune indigo et bleu foncé sont en plus grand nombre et que les motifs sont pour la plupart différents (fig. 30).

Cette mosaïque est encadrée d'une bordure ornée d'une bande formée d'ondes jointes par des motifs de feuillage. Le panneau est composé d'une série de grands demi-cercles, triangles, cercles et losanges entre lesquels sont inscrits en plus petit des triangles, des carrés et des losanges. Dans ces cadres géométriques sont inscrits d'autres motifs de canthare de l'orifice duquel s'échappent des feuillages. Cette mosaïque offre quelque ressemblance avec

12) E. Herzfeld-S. Guyer, ouvrage cité, p. 34 et suiv. fig. 35-37.

une mosaïque du Ve. siècle découverte dans la cathédrale de Korytos 13), mais elle est d'un style plus schématique dans la bordure. Nous pouvons en déduire que cette mosaïque aussi date du VIe. siècle. Il faut se rappeler cependant que les recherches faites dans cette section ne sont pas encore terminées.

Du côté ouest de la salle à abside et des chambres situées à sa gauche on a remarqué un mur de 18 mètres de long et 80 centimètres d'épaisseur, qui s'écarte de l'axe principal du bâtiment, tandis que l'espace triangulaire compris entre le mur extérieur des chambres et ce mur oblique est divisé transversalement en plusieurs compartiments par des cloisons. Ce mur oblique, de même que les cloisonnements intermédiaires, sont en majeure partie d'un travail très négligé, qui diffère de celui des murs principaux du bâtiment, ce qui indique une époque postérieure. Entre ces corps de logis nous devons mentionner spécialement un lieu d'aisance à système de canaux perfectionné (fig. 34) et, devant une citerne construite dans un angle de la chambre médiane à l'ouest de la salle à abside, un lavoir (?) en forme de cuve, dont le fond et les parois sont revêtus de grandes dalles de marbre (fig. 35) Devant cette cuve, pour faciliter l'écoulement de l'eau, est un plan incliné pavé de marbre, bordé d'un long bloc de marbre cannelé apporté d'un autre bâtiment et percé au bord de trous carrés qui indiquent l'existence d'un parapet. Les canaux d'écoulement du lieu d'aisance et du local où nous avons reconnu un lavoir débouchent dans un canal principal qui suit la même direction que le grand mur oblique et à la hauteur de la porte occidentale du corridor, s'infléchit vers l'ouest (fig. 36) Ce canal principal, de 0m. 57 de large et 1 m. 30 de profondeur, s'étend actuellement sur une longueur de 10 mètres; les parois latérales sont construites en grandes pierres disposées en assises horizontales assez régulières, et le dessus est recouvert de pierres plates. La technique de la construction est indentique à celle de la salle à abside et de ses dépendances. L'existence de ce canal nous explique pourquoi il n'a pas été donné au mur occidental une orientation parallèle à l'axe du bâtiment principal. Par conséquent bien que les sections supérieures de ce mur soient d'époque postérieure il n'est pas improbable que les fondements soient

13) E. Herzfeld-S. Guyer, ouvrage cité, p. 105 et suiv., fig. 103, 106.

contemporains du grand bâtiment. Comme nous n'avons pas encore terminé nos recherches en cet endroit nous jugeons préférable de ne pas nous prononcer dès maintenant sur cette extrémité occidentale du bâtiment.

La salle à abside et ses dépendances ont subi au cours du temps certains changements et beaucoup de réparations, comme du reste tous les bâtiments de Rhégion, ce qui est prouvé clairement par le travail très négligé de certaines parties des murs, ainsi que par les débris de maçonnerie des portes principales.

On peut se demander comment étaient recouvertes la salle à abside et les salles adjacentes. Si nous considérons les contreforts épais qui se trouvent aux angles des chambres latérales carrées situées aux angles du bâtiment nous pouvons admettre que ces chambres étaient recouvertes d'une voûte d'arête. Quant aux petites chambres médianes de forme rectangulaire elles avaient probablement une voûte en berceau. Si nous admettons que la grande salle centrale était recouverte d'une grande voûte en berceau dont la poussée sur les côtés était contrecarrée par les chambres recouvertes d'une voûte d'arête ce serait une solution qui nous paraît raisonnable. Ces ruines ayant été utilisées pendant des siècles comme carrière à pierres et à briques il a été impossible de rencontrer parmi les débris de grands fragments provenant des voûtes des sections supérieures.

A première vue ce groupe de bâtiments ressemble à une église à trois nefs, mais comme l'abside est orientée au nord cette hypothèse est inadmissible. D'ailleurs la présence, à l'ouest de ce bâtiment, de dispositions telles qu'un lieu d'aisance et un lavoir indique que c'était un édifice profane plutôt que religieux. Si, considérant que l'ensemble de ces bâtiments formait un palais et que Rhégion était une ville militaire, nous admettons que c'était le palais du commandant, nous pourrions dire également que la salle à abside était une grande salle de réunion et de fêtes.

Nous sommes d'avis que le groupe de locaux divers décrits aux paragraphes A. B. C. D. appartenaient à un seul bâtiment, car il n'a été trouvé aucune ligne de démarcation entre ces groupes divers et la technique de tous les murs est à peu près identique.

Nous ne possédons pas de preuves que l'établissement thermal disposé sur un axe différent ait été ajouté ultérieurement au groupe de bâtiments construits à une époque postérieure sur un axe orienté de l'est à l'ouest, car il a été impossible de rencontrer aux points de jonction de ces deux groupes de bâtiments (espaces triangulaires) une technique différente ni des traces qui indiqueraient que des murs ont été joints ensemble ultérieurement. A notre avis cette diversion d'axe peut être expliquée le plus vraisemblablement de la façon suivante :

Si l'on considère que le bastion situé à l'extrémité est de l'épaisse muraille du sud flanquée de contreforts intérieurs, change l'orientation vers le nord-est, on comprendra que la partie suivante de la muraille s'étend à peu près dans la même direction et que par conséquent il était nécessaire de changer l'axe des thermes et de leurs dépendances et de leur donner une orientation parallèle à celle des murailles. Les recherches qui seront faites à l'avenir en cet endroit aideront sans doute à résoudre ces problèmes intéressants.

Nous ne sommes malheureusement pas en position de déterminer la place qu'occupait dans l'architecture byzantine ce bâtiment composé de plusieurs corps de logis et partiellement fortifié, car nous ne possédons que très peu de matériel concernant l'architecture civile byzantine contemporaine. Nous ne pouvons nous faire un idée des palais byzantins que d'après les textes des ouvrages littéraires et surtout grâce au *Livre des Cérémonies*. Les restes de palais existant aujourd'hui appartiennent en général aux fondations et ne fournissent que très peu de renseignements sur les sections supérieures des bâtiments. D'ailleurs le bâtiment de Rhégion n'étant pas encore complètement fouillé il serait peut-être préférable de ne pas entreprendre pour le moment des comparaisons de cette sorte. Nous nous bornerons ici à signaler l'importance de certains problèmes présentés par ce grand bâtiment qui appartient à l'architecture civile byzantine très peu connue jusqu'ici.